

ÉTUDE ET ANALYSE - PROSPECTIVE



Forma Créa en Grand Est : retour sur le déroulement et suites de parcours

Enquête auprès des stagiaires
formés en 2023-2024



Avril 2026

Avant-propos

Depuis sa création, la Région Grand Est accompagne les porteurs de projet, de la préparation de leur dossier au suivi post-crédation / reprise d'entreprise.

Pour consolider le projet du demandeur d'emploi créateur ou reprenneur d'entreprise, la Région a notamment développé un parcours de formation adapté baptisé **Forma Créa**.

Les stagiaires bénéficiaires de ce dispositif ont été sollicités en vue de connaître leurs appréciations et leur situation après sortie de formation. Une mesure équivalente avait été mise en œuvre en 2022.

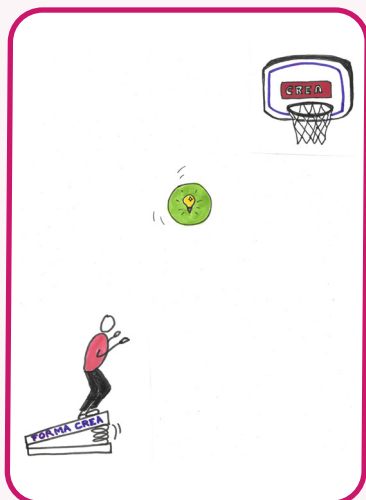
Méthodologie

Les données de cette publication sont issues de l'enquête réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est au dernier trimestre de l'année 2025. Les personnes interrogées sont celles ayant suivi (au moins) un module de formation en 2023 ou 2024.

La collecte des données a été assurée par une société mandatée et s'est faite en deux étapes : par e-mail d'abord puis par téléphone en cas de non réponse.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 648, soit un taux de réponse à l'enquête de 54 %.

Sommaire



Les chiffres clés de la création d'entreprise en Grand Est4

Le parcours du porteur de projet5

De l'entrée en formation... 5

... À la concrétisation du projet 9

À retenir11

Le dispositif Forma Créa

Une formation modulaire de 90 à 207 heures

Les fondamentaux
de la création
d'entreprise

Module obligatoire
90 heures

Entrepreneuriat
écoresponsable

3 heures

Mon entreprise
au quotidien

21 heures

Techniques de
vente

28 heures

Opportunités du
numérique

21 heures

Ressources
humaines
appliquées aux
TPE

14 heures

Entreprendre
en ESS

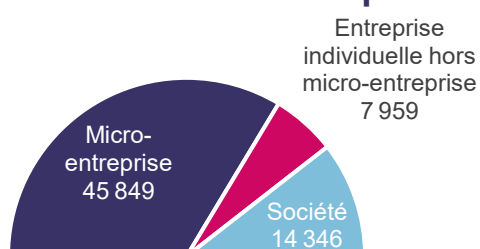
30 heures

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN GRAND EST

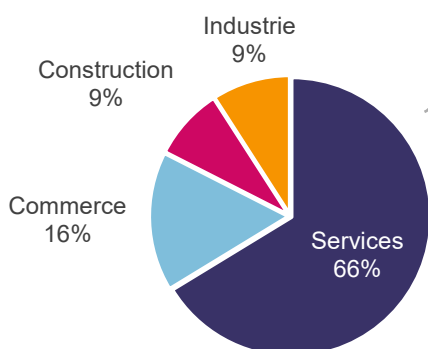


68 154 créations d'entreprise en 2025
9 % du total France de province

2 créations sur 3
 sous la forme de **micro-entreprises**



120 créations pour 10 000 habitants
 145 sur la France de province

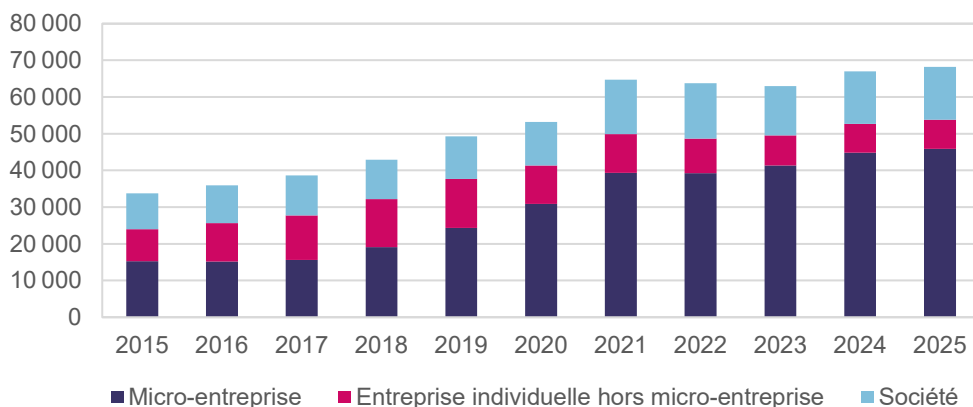


2 créations sur 3
 dans les **services**

- 1 Autres services personnels
Coiffure, soins de beauté...
- 2 Activités de poste et de courrier
Serv. de livraison à dom., activités de coursiers...
- 3 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
Nettoyage courant des bâtiments...

Avertissement : les éléments affichés ci-dessus portent sur le nombre de créations en 2024

3 fois plus de micro-entreprises en 10 ans



+7 %
 en moyenne par an
 entre 2015 et 2025,
 toutes formes confondues
 une hausse équivalente à
 celle relevée sur
 la France de province

Sources : Insee, Side (système d'information sur la démographie d'entreprises) ; Bpifrance Création, Observatoire de la création d'entreprise

LE PARCOURS DU PORTEUR DE PROJET

DE L'ENTRÉE EN FORMATION...

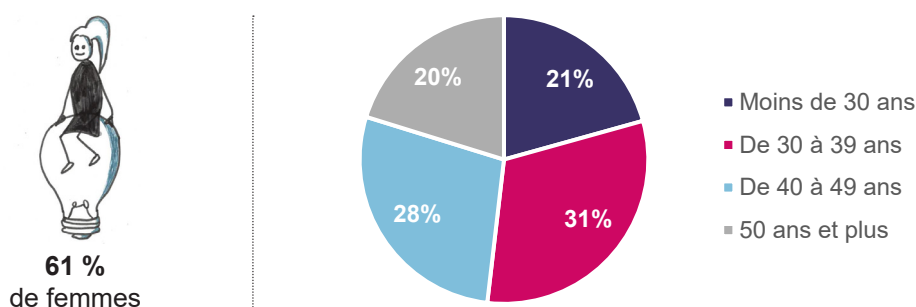
Le profil-type du stagiaire

→ Des stagiaires plus âgés

La moyenne d'âge est de 39 ans à l'entrée en formation. Les moins de 30 ans représentent 21 % des répondants, soit nettement moins que sur l'ensemble des entrants en formation professionnelle de la Région Grand Est (44 %)¹.

Six répondants à l'enquête sur dix sont des femmes. Signalons que les hommes sont eux majoritaires parmi les créateurs d'entreprise en France (60 % en 2022)².

Caractéristiques à l'entrée en formation

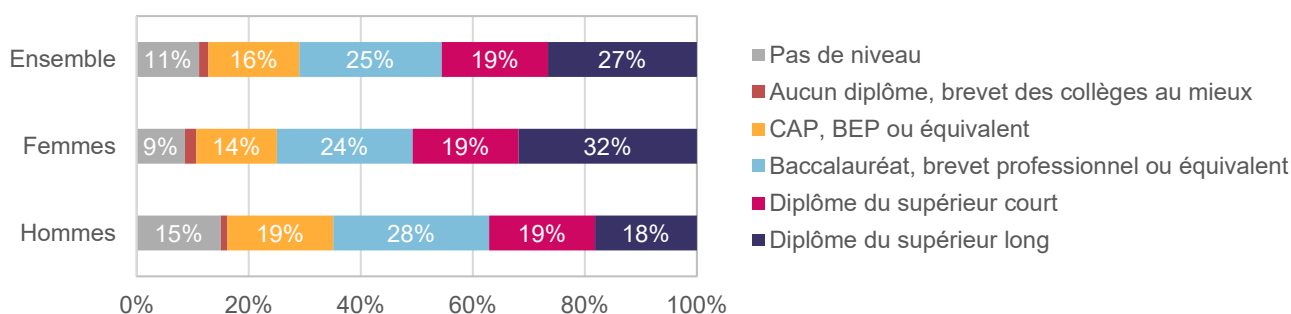


→ Davantage de diplômées du supérieur long parmi les femmes

Moins de 30 % des répondants sont entrés en formation avec un niveau inférieur au baccalauréat. À l'opposé, 46 % sont diplômés du supérieur. Il est à noter que 32 % des femmes sont diplômées du supérieur long, soit près de deux fois plus par rapport aux hommes.

Cette répartition par niveau de formation diffère de celle relevée sur l'ensemble des entrants de formation professionnelle de la Région, où l'on compte 20 % de diplômés du supérieur.

Niveau à l'entrée en formation



La prescription

La formation est prescriptible par France Travail, Cap emploi et les Missions locales. Lorsqu'il s'agit d'un public particulier non inscrit à France Travail (intermittents du spectacle par exemple), la Région peut prescrire directement via sa plateforme de téléservice dédiée.

Sept répondants sur dix ont connu la formation par l'intermédiaire de France Travail. Ils sont très peu à avoir rencontré des difficultés pour s'y inscrire. L'entrée en formation s'est le plus souvent faite en moins de trois mois. La prescription apparaît donc comme fluide.

¹ Proportion calculée sur les entrants 2023 et 2024 de tous les dispositifs Région, sauf Arif (aide régionale individuelle à la formation) et sauf délégation à France Travail.

Source : Athena 2, Région Grand Est

² Source : Insee Première n°2007, juillet 2024

Le retour sur le déroulement de la formation

→ Une formation modulaire estimée adaptée à la quasi-unanimité

Avec **Forma Créa**, le créateur ou repreneur bénéficie d'une prestation de formation individualisée, modifiable selon ses besoins. La formation est composée de sept modules, dont seul le premier (les fondamentaux de la création d'entreprise) est obligatoire.

Cette organisation en différents modules a été plébiscitée par 96 % des répondants. Le caractère obligatoire du premier module a été également largement approuvé (94 %).

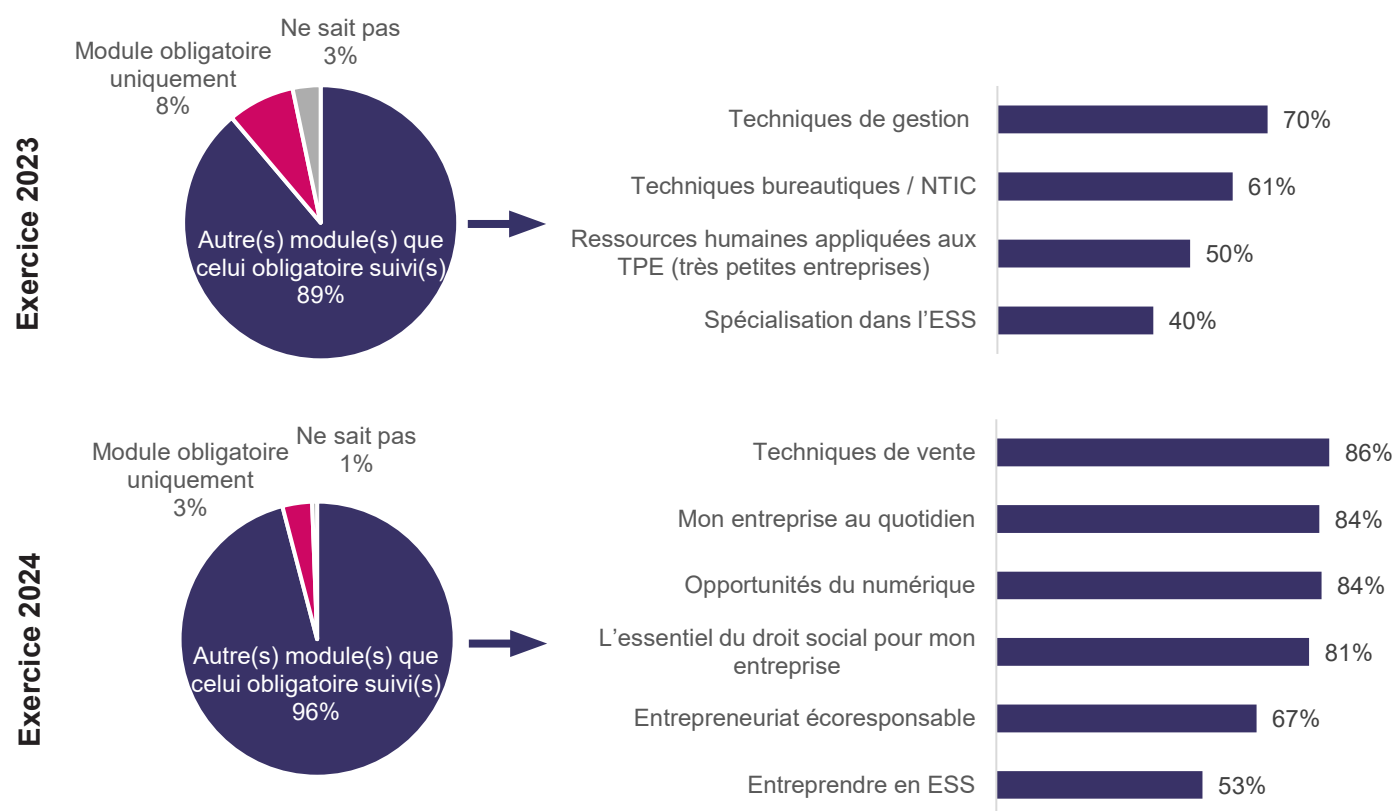
→ Seuls 5 % des stagiaires n'ont suivi que le module obligatoire

Signe de l'implication des stagiaires, le taux d'abandon dans le dispositif est faible, à savoir 3 % sur les programmations 2023 et 2024³.

Parmi les répondants à l'enquête, 93 % sont allés au delà du module obligatoire et 5 % se sont limités à celui-ci (2 % ne se rappellent plus). Ces proportions varient selon l'année où la formation a été effectuée.

Précisons qu'en moyenne en 2024, un stagiaire a suivi 131 heures de formation.

Taux de réalisation par module

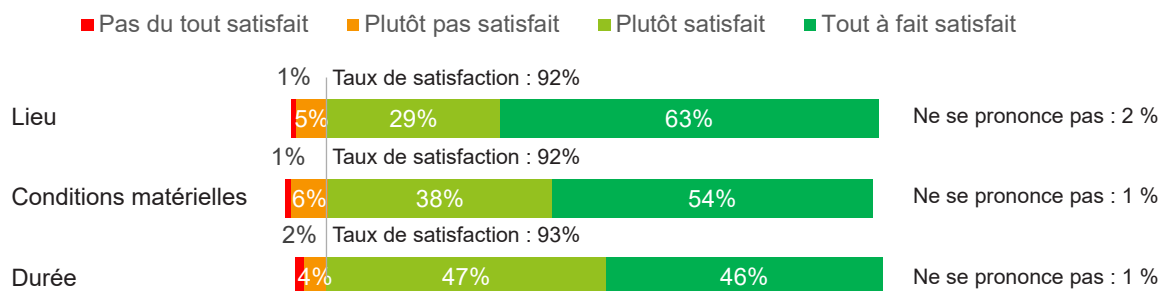


À noter qu'entre 2023 et 2024, les modules proposés dans Forma créa ont évolué, passant de 5 à 7 modules.

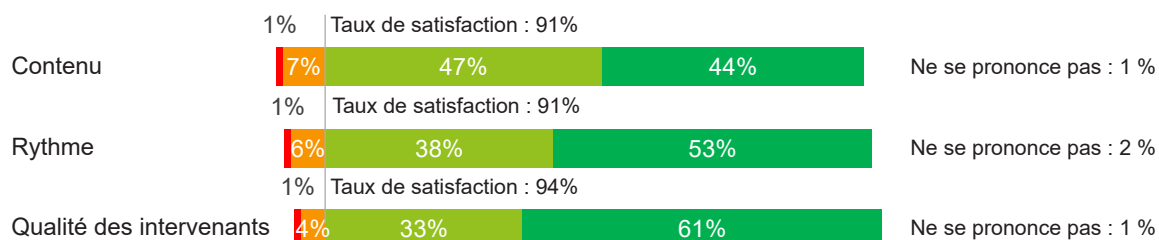
→ Une formation largement appréciée

La plupart des répondants s'affirment satisfaits, voire très satisfaits, de l'organisation et des moyens mis en place durant leur formation.

Évaluation de la formation suivie



L'animation et la pédagogie apparaissent également comme des éléments de grande satisfaction.



→ La parole aux stagiaires

Le contenu

“ La largesse des sujets abordés, l'éventail des sujets : ça permet d'aborder différents points auxquels on risque d'être confronté quand on se lance à son compte. ”

“ [...] on a tout pour se lancer, tout est abordé. ”

“ En peu de temps, on arrive à avoir un max d'infos et un max de ressources. C'est une formation très, très complète et très riche. ”

Les intervenants

“ [...]Le point fort de la formation est l'accompagnement personnalisé. On ne se contente pas d'apprendre une théorie on est guidé pas à pas, avec des conseils adaptés à notre projet, ce qui permet de progresser rapidement et de gagner en confiance. Cette approche pratique et individualisée fait vraiment la différence. ”

“ Ça m'a permis de bien réseauter avec les autres entrepreneurs, de trouver des personnes au même niveau que moi et des intervenants qui étaient derrière nous et très soutenant. ”

Il est à signaler qu'un atout majeur a été mis en avant par les répondants : la dynamique de groupe.

“ Le format en petit groupe de 10-15 personnes était parfait. Chacun ayant des projet différents à des stades plus ou moins avancés permettait un réel échange constructif. ”

“ Je pense que ce genre de formation permet de mettre le pied à l'étrier. C'est motivant de se retrouver avec des gens qui ont aussi des projets et de discuter avec eux. ”

Quelles motivations pour créer ?

Une large moitié des répondants (57 %) se sont lancés dans un projet de création d'entreprise pour devenir leur propre employeur. Les motifs les plus souvent évoqués sont ensuite le souhait de changer de rythme de vie, de changer sa manière de travailler et d'assurer son propre emploi.

Soulignons qu'en Grand Est comme à l'échelle nationale, le volume de créations d'entreprises a atteint un niveau record en 2025. Cette dynamique, portée par les micro-entreprises (+12 % en moyenne par an en région sur la période 2015-2025), reflète un engouement pour l'indépendance professionnelle.



Une complémentarité des dispositifs régionaux

29 % des répondants indiquent avoir bénéficié de la prestation **Activ'Créa** proposée par France Travail. Cette prestation vise à faire réfléchir sur l'opportunité de créer ou reprendre une entreprise au regard du marché du travail et de la situation de la personne. Elle est souvent la première étape du parcours d'un créateur demandeur d'emploi.

En parallèle, il est possible pour les porteurs de projet de bénéficier du **chèque Créa**, un dispositif de la Région pour disposer d'un accompagnement sur-mesure. Il existe plusieurs chèques Créa, couvrant différents accompagnements essentiels au parcours du créateur d'entreprise et pouvant être actionnés en fonction des besoins⁴.

Les répondants sont 35 % à en avoir perçu. Parmi ces derniers, le chèque le plus souvent utilisé est celui concernant la préparation de projet (plus des trois quarts).

⁴ Lors de l'enquête, les chèques mobilisables étaient les suivants : préparation de projet, test d'activité, prêt d'honneur, garantie, micro-crédit, entrepreneur salarié associé et suivi post-crédation. Ces deux derniers ont été supprimés depuis.

... À LA CONCRÉTISATION DU PROJET

Une création d'entreprise effective pour un répondant sur deux

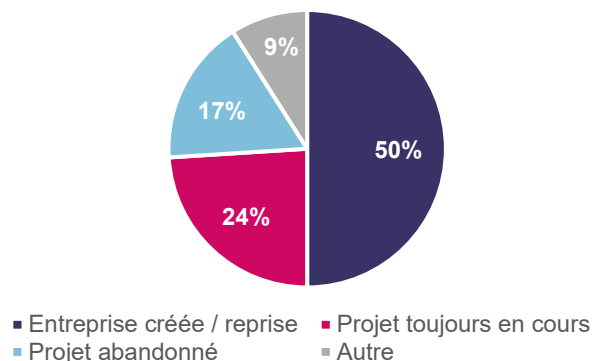
Entre la sortie de formation et la réalisation de l'enquête, 50 % des répondants ont accompli leur projet de création / reprise d'entreprise. Cette proportion est légèrement plus élevée pour les femmes (52 %) que pour les hommes (48 %).

Quasiment tous les projets mis en œuvre portent sur des créations⁵, les reprises sont marginales.

Ils sont 90 % à reconnaître l'utilité de **Forma Créa** dans la réalisation du projet de création d'entreprise. Dans le détail, 66 % l'estiment très utile et 24 % moyennement.

Le fait d'avoir reçu un coup de pouce via un chèque CRÉA a un impact positif : 59 % des bénéficiaires de chèques ont monté leur entreprise, contre 46 % parmi les non-bénéficiaires.

Situation fin 2025 par rapport au projet de création / reprise d'entreprise

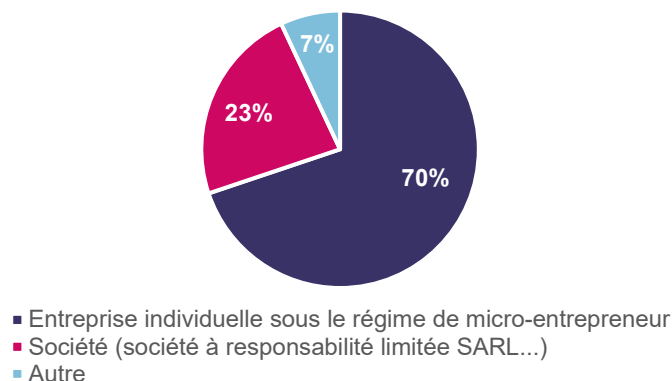


Un statut de micro-entrepreneur encore plus prisé

70 % des créateurs (hors cessations d'activités signalées au moment de l'enquête) ont opté pour la micro-entreprise. C'est davantage que lors de l'enquête réalisée en 2022 (55 %).

Ce choix a plus souvent été fait par les femmes (77 %) que les hommes (59 %). En contrepartie, elles sont 16 % à avoir fondé une société, soit moitié moins par rapport à leurs homologues masculins.

Statut sous lequel l'entreprise a été créée / reprise



Les activités de services privilégiées

Près des deux tiers des répondants ont créé leur activité dans les services.

Sept femmes sur dix se sont dirigées vers ce secteur, contre cinq hommes sur dix. À titre de comparaison, 75 % des femmes en emploi du Grand Est travaillent dans les services en 2022 (50 % parmi les hommes)⁶.

Plus précisément, ce sont dans les autres services aux ménages (coiffure, bien-être...) que les répondants ont le plus souvent développé leur activité.

⁵ Il est à relever qu'une cessation d'activité a déjà été prononcée pour quelques unes d'entre elles.

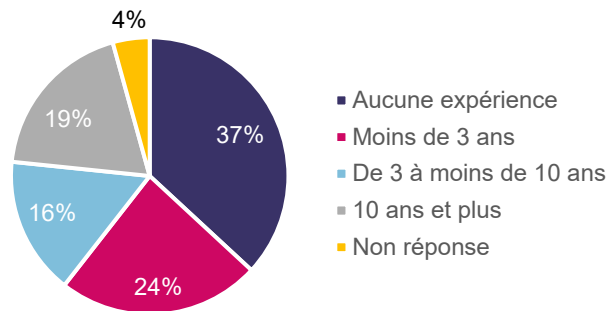
⁶ Source : Insee, RP 2022

Des répondants avec des degrés d'expérience divers

35 % des créateurs affichaient au moins trois ans d'expérience dans le secteur d'activité dans lequel ils se sont lancés. Avec 37 %, ils étaient tout autant à n'avoir aucune expérience.

Les personnes ayant créé avec le statut de société sont près de la moitié (47 %) à afficher trois ans d'expérience a minima, soit davantage par rapport aux micro-entrepreneurs (31 %).

Expérience dans le secteur d'activité lors de la création d'entreprise



Des créateurs travaillant le plus souvent seuls

Tandis que la quasi-totalité des micro-entrepreneurs travaillent seuls, c'est plus partagé parmi ceux ayant fondé une société : 32 % collaborent avec une autre personne et 12 % avec deux ou plus.

Au cours des douze mois suivant l'enquête, 9 % des créateurs pensent embaucher au moins un salarié. Cette intention est bien plus largement exprimée par ceux ayant fondé une société (22 %) que par ceux installés en tant que micro-entrepreneurs (4 %).

Et lorsque le projet n'a pas (encore) vu le jour ?

→ Un projet toujours d'actualité

Un répondant sur dix pense démarrer son activité dans les six prochains mois.

Près des deux tiers des personnes n'ayant pas encore créé déclarent rencontrer des freins/difficultés dans le démarrage de l'activité, qui seraient principalement liés à des problèmes de financement.

→ Un projet abandonné

Lorsque le projet a été abandonné, les raisons les plus souvent évoquées sont les suivantes :

- problème de financement
- raison personnelle / familiale
- autre opportunité de travail

Très peu de répondants ont renoncé à leur projet faute d'un accompagnement suffisant ou par peur d'échouer.

À RETENIR

Retour des stagiaires

- ▶ Une très forte satisfaction des stagiaires
Supérieure à 90 % sur tous les items évalués
- ▶ La motivation principale pour créer : devenir son propre employeur



Devenir des stagiaires

- ▶ Un taux de concrétisation des projets de 50 %
- ▶ Un taux de projet toujours en cours de 24 %



Type d'entreprise créé

- ▶ Une création le plus souvent en tant que micro-entrepreneur...
- ▶ ... et dans les services



**Une utilité de Forma Créa manifeste :
90 % reconnaissent son utilité dans la réalisation de leur projet de création d'entreprise**





Tableaux de bord

« Éclairer »

Des portraits de territoire à l'échelon régional et infrarégional, des analyses sectorielles ainsi qu'un suivi d'indicateurs clés, des études qualitatives.

Des documents actualisés en continu

+ Médias

« Partager »

Multimédias pour rester informé/connecté

Études et analyses Réflexions prospectives

« Approfondir »

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un territoire, un secteur d'activité, la formation, un public spécifique...

« Anticiper »

Des éléments prospectifs : tendances perceptibles et défis à venir

Documents outils

« Accompagner »

Des outils pour aller plus loin



OREF Grand Est

www.oref.grandest.fr - Tél. 03 88 15 66 08

Siège de la Région,
site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG cedex

Hôtel de Région,
site de Châlons
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

